https://www.pierrealainmillet.fr/des-arbres-des-oiseaux-et-des-habitants

des arbres, des oiseaux et des habitantsâ€¦

- Logement -

Date de mise en ligne : lundi 2 septembre 2024

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

J'ai découvert cet été que le chantier de dévoiement de la rue Beethoven, étudié depuis des années et qui avait fait l'objet de diverses réunions en 2023, avait été mis à l'arrêt. Des habitants m'ont alerté en affirmant que c'était pour la protection d'arbres à abattre. Renseignement pris, il y a eu effectivement une décision en juin des services métropolitain d'arrêter les travaux jusqu'à septembre, car il n'était pas possible d'abattre 4 arbres d'alignement. 3 mois de perdus ?

Effectivement, un décret interdit depuis 2022 l'abattage des arbres pendant la période de nidification des oiseaux. L'article 5 du décret nÂ° 2022-1755 du 30 décembre 2022 du code rural et de la pêche maritime écrit : III.-La taille des haies et des arbres est interdite pendant la période de nidification et de reproduction des oiseaux entre le 16 mars et le 15 août.

Donc, cette contrainte était connue depuis plus d'un an quand le chantier a démarré, la réunion publique organisée par la métropole s'est tenue le 12 septembre 2023, des réunions techniques ont eu lieu en novembre 2023 et janvier 2024 avec la métropole pour préciser le planning de travauxâ€¦

Le sujet principal de travail pendant cette période était la difficulté juridique du changement de nature de la rue Beethoven actuelle qui ne sera plus une voie publique, donc doit faire l'objet d'un « déclassement » qui obligeait à clôturer totalement cette voie pendant la période de déclassementâ€¦ Bref, il y a eu beaucoup d'échanges sur le planning de travaux qui était prêt fin janvier 2024.

Il était donc tout à fait possible de procéder à l'abattage dans ce début de chantier, sauf que personne ne semble avoir à ce moment pris en compte la contrainte de période d'abattage. Pourquoi subitement en mai quelqu'un s'est posé la question, et pas avant ? mystère !

Mais il est quand même incroyable qu'une décision sur un projet de ce type se fasse sans aucune discussion avec les acteurs du projet et surtout sans évaluation des conséquences pour le chantier. Une décision prise sans retour au COPIL qui avait longuement travaillé pour réduire le temps de chantier impactant les riverains. Car s'il y avait un risque d'avoir des nids d'oiseaux dans les 4 arbres concernés, il faut rappeler qu'il y avait 4000 habitants riverains de cette rue à qui il avait fallu expliquer les dérangements d'un chantier fortement impactant dans le quotidien, pour l'accès à leur logement, pour la gestion de la collecteâ€¦ Ces habitants ont constaté que le chantier s'arrêtait, mais aucune information n'avait été diffusée.

Et pourquoi ne pas avoir tout simplement vérifié s'il y avait des nids dans ces arbres ? Car de fait, il y a beaucoup d'arbres à proximité maintenus dans ce projet qui pouvait assurer la possibilité de ces nidifications. Comme il n'y a eu aucune concertation sur le sujet, on ne peut pas savoir si des alternatives existaient. Et il serait intéressant de vérifier si cette règle s'applique dans toute la métropole ou si elle dépend de qui organise le chantier. Visiblement, le dernier reportage sur le chantier de l'A69 montre qu'il y a bien eu des abattages d'arbres décidés par l'état pendant cet été !

https://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH112/arbres_beethoven_maintenus-41e00.png
arbres beethoven maintenus

A minima, une campagne d'explications sur les raisons de cet arrêté était nécessaire pour expliquer la nécessité de protéger la nidification des oiseaux. Les résultats du Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) organisé par la LPO nous confirme que les oiseaux spécialistes des milieux bâtis ont subi un déclin de -27,6% en abondance en 30

ans en France entre 1989 et 2019. Le Martinet noir, espèce insectivore, a vu sa population baisser de 40%. Cela mérite une action explicative pour les riverains.

Mais cela supposait aussi d'évaluer l'impact pour les humains de ce report de chantier et donc la pertinence de trouver des mesures alternatives de protection des éventuels nids.

Cet exemple montre la difficulté de gérer de tels sujets depuis des services métropolitains centralisés sans liens avec le terrain, donc sans capacité d'associer les habitants au suivi d'un projet qui les concerne au premier chef.

Les élus communistes ont raison de défendre l'idée d'une « métropole des communes et des citoyens », et il y a beaucoup à faire pour transformer la métropole actuelle qui reste une machine centralisée trop loin des habitants.

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet